



MUNICIPALES 2014, BUREAU DE VOTE À TI LOKORN

NOUVELLES RÈGLES POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

DEUX CHANGEMENTS POUR NOUS

Il faut **obligatoirement voter pour un candidat déclaré** à la préfecture, les noms seront affichés au bureau de vote.

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT !

Pour voter il faut **obligatoirement présenter en plus de la carte électorale une pièce d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire ... (carte d'identité et passeport peuvent ne pas être en cours de validité).

POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE...

Les bulletins peuvent comprendre une liste de noms dont Le nombre peut être égal ou inférieur, au nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil municipal mais

Vous gardez la possibilité de panacher les bulletins :

Sur un bulletin rayer des noms de candidats .

Choisir sur d'autres listes de candidats déclarés et les ajouter sur un bulletin.

**Gardez sur le ou les bulletins un nombre de noms égal
au maximum au nombre de conseillers à élire, 15 pour Locronan !**

Gare aux signes de reconnaissance ! Ils entraînent la nullité du vote. A proscrire absolument :

- . Apposition de signes divers (croix, ronds, tirets...)
- . Utilisation d'encre différentes ou fluorescentes...
- . Pliage spécifique, froissement, déchirure, coupage ou perforation
- . Bulletin de vote accompagné d'un autre papier ou objet
- . Bulletin plié dans une enveloppe placée elle-même dans l'enveloppe du scrutin.

Cette liste n'est pas exhaustive

Le mode de scrutin

Un candidat sera élu au **premier tour** s'il obtient plus de 50% des voix (majorité absolue) et au moins un nombre de suffrages égal 1/4 des inscrits sur la liste électorale.

Au **second tour**, seront élus les candidats qui recueilleront le plus de voix (majorité relative)

Election du maire et des adjoints par le conseil municipal le samedi 5 avril 2014.

Le maire n'est pas obligatoirement celui qui aura eu le plus de voix les 23 ou 30 mars

Election des conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires seront les membres du conseil municipal et pour la première fois dans « l'ordre du tableau » ; c'est à dire le maire et le premier adjoint (Locronan a 2 sièges au conseil communautaire)



PRÉSENTS : J-L. Engelmann, Maire ; M. Nicolas, R. Ribeyre, adjoints au Maire ; J-R. Lautrou, J.F. Legault, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J. Moullec, E. Pianezza, S. Thibaut.

ABSENTS EXCUSÉS : Ch Lecanu donne procuration au maire, A. Jouan donne procuration à M. Nicolas, P. Sauveur, A. Raison.

COTISATIONS ET SUBVENTIONS 2014
votées à l'unanimité.

LIBELLE	Accordé en 2014 (€)
PARTICIPATIONS	
Association des maires du Finistère	253.76
Association des maires ruraux du Finistère	95.00
Petites Cités de Caractères	1 486,14
Plus Beaux Villages de France	2 530.00
Route de la Toile	100.00
Ass. Nat. des Maires des stations Classées	211.00
SOUS TOTAL	4 675,90
ASSOCIATIONS DE LOCRONAN	
APE école Anne de Bretagne	600.00
Association Ty Jeux	90.00
Association ADMR	1 500.00
Danserien Bro LOKORN	150.00
Mémoires de Locronan	1 500.00
Ti ar Sonj	2 000.00
Kerné Football Gaélique	100.00
SOUS TOTAL	5 940,00
AUTRES ASSOCIATIONS	
A.D.A.P.E.I. (pers. handicapées mentales)	100.00
AEP Skoll diwan (4 élèves)	250.00
APF (Association des Paralysés de France)	90.00
Association des visites des malades en établissements hospitaliers	100.00
Association France Alzheimer	100.00
CEM DIRINON (1 élève)	50.00
Centre Information Femmes et Familles	100.00
Comité de développement des agriculteurs	36.00
Handisport Cornouaille	60.00
Maison Familiale Landivisiau (1 élève)	50.00
Maison Familiale Pleyben (1 élève)	50.00
Le Gros Chêne (Pontivy) (1 élève)	50.00
Secours Catholique	100.00
Secours Populaire	100.00
Restos du cœur (St Ségol)	100.00
SOUS TOTAL	1 336.00
TOTAL	11 951.90

PAIEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT avant le vote du Budget Primitif

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le règlement des dépenses d'investissements dans la limite de 25% de celles de l'année précédente.

AVENANTS ÉCOLE ANNE DE BRETAGNE

Déplacement du raccordement d'eau : plus 1706,78 €

Pose de stores : plus 1 372,00 € et moins 4 689,10 € soit une moins-value de 3 317.10 €

Assainissement : moins 246 €

Fabrication et pose d'un portillon : plus 1 686,00 €

POUR : UNANIMITÉ

« LE CLOS DU NÉVET » VENTE DES LOTS

A l'unanimité, le maire est autorisé à signer les actes de vente des lots et toutes les pièces s'y rapportant.

CIRCUIT ÉLECTRIQUE DE L'ÉGLISE

Les modifications apportées à la suite de la visite de l'architecte des bâtiments de France permettent de réduire le coût qui passe de 52 740,98 € HT à **45 371,60 € HT.**

POUR : UNANIMITÉ

ECHANGE DE TERRAINS

Dans le cadre de la vente de la propriété de M. Pavec, 17 rue des Charrettes, un échange de terrain avec la commune est nécessaire pour régulariser les limites cadastrales. Les frais seront à la charge du demandeur.

Accord à l'unanimité.

PROMENADE EN CALÈCHE SAISON 2014

Deux candidats demandent à organiser des balades en calèche à Locronan.

J.J. Bréant est retenu, il propose des promenades à partir des vacances de Pâques et toute l'année sur demande. Une redevance de 1000 € lui sera demandée pour 2014.

Accord à l'unanimité.

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil

pour le passage d'itinéraires de randonnées sur des chemins, voies et parcelles communales.

Le conseil municipal : par 10 voix pour et 2 contre : approuve les tracés, autorise le passage sur les propriétés communales et les chemins ruraux concernés, autorise le maire à signer les conventions de passage en domaine privé établies entre propriétaires, la commune et Quimper Co.

TARIFS DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ SAISON 2014

Date	Evénement programmé	Tarif entrée
Samedi 25 Janvier	Théâtre « Miettes » Partenariat théâtre de Cornouaille	10€
Mercredi 26 février	Jeune public « streum caravane »	7€
Vendredi 4 Avril	Concert/expo « Tyto Alba »	5€
Mercredi 7 Mai	Jeune Public « Tisseur d'ombres » La malle théâtre	7 €
Vendredi 30 Mai	Cabaret caustique (théâtre, marionnettes, chant, vidéo, musique...) « Kabarê Solex » Compagnie Dérézo	10 € tarif enfant
		12 € tarif adulte
Vendredi 10 Octobre	Café- Théâtre « La crique » L'art déraïlle	10 € tarif enfant
		12 € tarif adulte

Accord à l'unanimité

ETUDES ET TRAVAUX DE QUIMPER CO.

Etudes de la facturation incitative des ordures ménagères, de la mutualisation du volet informatique à l'horizon 2015, de IALYS (agroalimentaire).

Travaux en cours au parc d'expositions de Penvillers et palais des congrès au Chapeau Rouge.

LA POSTE Lecture d'un courrier à destination du directeur de **LA POSTE** suite à leur demande de mutualisation des services (Agence postale). Cf. courrier page suivante...

LE COMPTE RENDU COMPLET EST CONSULTABLE À LA MAIRIE ET SUR LE SITE DE LOCRONAN

QCO



TAUX DE FISCALITE POUR 2014

Cotisation foncière des entreprises 25,01%

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 7,44% (en 2013 7,67%)

Tarif eau potable 2014 sur la base d'une consommation de 120 m3, 1,428€ HT le m3 (1,38 € en 2013)

La taxe de séjour est sans changement.

Les autres tarifs sont disponibles en mairie.

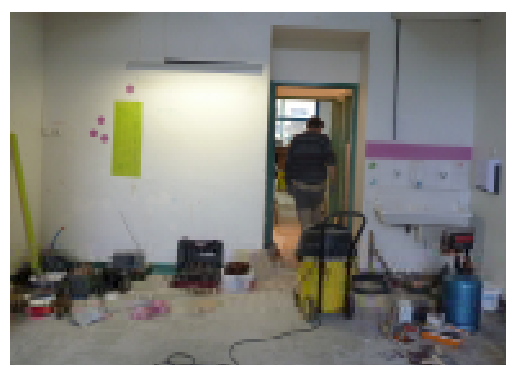
Transport en commun la QUB : nouveau dépliant spécial Locronan disponible en mairie !



LE CENTRE DE LOISIRS S'INSTALLE PROCHAINEMENT RUE SAINT MAURICE À L'ANCIENNE ÉCOLE YVES TANGUY



Des travaux sont actuellement en cours, toilettes, sols, peintures, Christian et Daniel s'emploient activement pour que tout soit prêt pour les prochaines vacances. Les locaux permettront d'accueillir une soixantaine d'enfants de 3 à 11 ans.



Permis de Construire

- SCI Le Du&co, Route de Douarnenez : accord le 06/01/2014 pour la création d'un auvent et d'un quai.
- Mme D. Larzul , 2 Hent ar Mor (Clos du Névet) : le 06/02/2014 pour la construction d'une maison d'habitation.
- Mme C. Loyer, 7 Hent ar Mor (Clos du Névet) : le 14/02/2014 pour la construction d'une maison d'habitation.

Déclarations préalables

- M. et Mme Claude Birou, 7 Venelle du Prieuré : accord le 19/12/2013 pour le remplacement de volets.
- M. et Mme Ronan Cadiou, 1 Impasse de la Montagne: accord le 13/01/2014 pour le remplacement d'une porte de garage par une porte-fenêtre.
- Quimper Communauté, 3 rue du Four : accord le 09/01/2014 pour le remplacement de la porte d'entrée de la bibliothèque.

COMMUNIQUÉ DU SERVICE DU CADASTRE DE QUIMPER

Le 10 février 2014 s'est tenue à la Mairie de Locronan, la réunion d'ouverture des travaux de remaniement du plan cadastral de la commune, travaux effectués par le service du cadastre de Quimper en 2014.

Le plan cadastral actuel, rénové en 1932, avait en effet atteint ses limites en matière de précision et de lisibilité du fait d'une ossature de base datant du plan napoléonien de 1847.

Deux feuilles de plan seront créées sur le bourg de la commune, ce qui représente environ 55 hectares à remanier, 635 parcelles à mesurer et 330 propriétaires à contacter.

Les propriétaires concernés par ce remaniement seront invités par courrier à rencontrer les géomètres du cadastre à **la Mairie de Locronan les 7, 8 (matin) et 10 mars 2014** afin de leur fournir toutes les informations dont ils disposent sur la nature et l'appartenance de leurs limites de propriété.

Les travaux de levés sur le terrain se dérouleront entre mars et mai 2014 et à ce titre, les géomètres du cadastre seront amenés à pénétrer dans les propriétés privées, comme les y autorise l'arrêté préfectoral n° 2013 283-0001 du 24 octobre 2013.

En juin 2014, les deux nouveaux plans cadastraux feront l'objet d'une communication à tous les propriétaires concernés afin de recueillir leur accord sur les nouveaux tracés.

Les nouvelles parcelles seront ensuite publiées au Service de Publicité Foncière de Quimper pour être officialisées; le plan remanié se substituera alors au plan actuel.

Lotissement des Roches, inauguration

Mardi 11 février

Inauguration des 5 logements réalisés par « Habitat 29 » au « lotissement des Roches ». Raynald Tanter, Vice-président du Conseil Général du Finistère et président « d' Habitat 29 » a coupé le ruban en présence de Jean-Michel Guillou, directeur général « d'Habitat 29 », de Jean-Luc Engelmann maire de Locronan, d'occupants des logements ...

Toutes les maisons sont louées et celle en accession à la propriété est également attribuée.

Habiter à Locronan est toujours un bon choix !



Discours du maire à l'occasion des vœux le 5 janvier 2014

« C'est la sixième fois que nous nous rencontrons pour les vœux. En 2014 vont avoir lieu les élections municipales et vous allez être appelés à désigner l'équipe pour les six prochaines années.

Je voudrais remercier très sincèrement les membres de l'équipe actuelle pour le travail accompli et cela malgré les handicaps certains auxquels nous avons été confrontés, je ne vais pas vous les rappeler vous les connaissez. Merci également au personnel communal qui a été particulièrement sollicité cette année.

En 2013

Quimper Communauté :

Les relations avec Quimper Communauté continuent de se développer. Cette année 2013 a vu des travaux de rénovation du réseau d'eau potable, rue de Chateaulin , vieille route de Plonevez et Goulet ar guer. A suivre à Menez Kerislay.

Exemples des travaux d'assainissement du lotissement et de l'étude faite en 2008/2009 avec l'option d'envoi vers Douar-nenez.(compétence des services)

L'Office de Tourisme travaille également pour Locronan et en particulier via un outil de promotion avec locronan.mobi. L'année 2013 aura été une bonne année au vu des chiffres donnés par l'office.

S'il y a eu une pause dans le transfert des compétences vers Quimper Communauté en 2013, en 2014 il est prévu de continuer l'étude de création d'un centre intercommunal d'action social. Une Analyse des Besoins Sociaux vient d'être réalisée, étude qui met en évidence les chiffres exacts concernant cet aspect : personnes âgées avec les besoins associés, le problème de la précarité qui malheureusement par les temps qui courent ne vont pas s'améliorer, et tout ce qui est lié à la Petite Enfance. Pour votre info, Locronan est en cours d'adhésion à un RAM. Relais d'Assistants Maternelles dont l'objectif est de fédérer les actions de ces assistantes maternelles.

Je vous rappelle que deux possibilités sont offertes aux intercommunalités : les transferts de compétence mais aussi les mutualisations.

Des études de mutualisation sont en cours, dans le domaine de l'informatique, de l'ingénierie et du juridique. Cela permet aux petites communes dont Locronan fait partie de bénéficier de services qu'elles ne peuvent se permettre d'avoir.

Il est évident qu'avec tous ces transferts et mutualisations, les communes sont appelées à se modifier en se déportant vers l'intercommunalité qui se positionne aujourd'hui comme un niveau optimum de gestion, surtout qu'en plus les dotations de l'Etat vont diminuer.

Il est à souhaiter et je l'espère que le Maire restera le contact privilégié auprès des habitants tout en ayant une fonction importante au sein de l'intercommunalité. **Ce nouvel équilibre devra être trouvé.**

Enfin je vous rappelle que deux grands projets vont voir le jour à Quimper, la rénovation du parc des expositions, dont le chantier est commencé, et le centre de congrès du chapeau rouge qui aura pour objectif à terme le développement du tourisme d'affaires.

A LOCRONAN EN 2013 :

URBANISME

Trois grands projets se sont concrétisés :

1/ L'école Anne de Bretagne : le déménagement a eu lieu samedi 21 décembre, je profite pour remercier les parents et les habitants qui se sont mobilisés pour donner un coup de main. Nous étions plus de quarante ce qui a permis de réaliser cela dès le matin malgré la pluie.

Aux dires des personnes qui ont vu l'école, c'est une très belle réalisation.

Je voudrais préciser que l'on peut être fiers dans une commune, de réaliser un tel projet. Pour moi une école c'est un lieu d'éveil, d'apprentissage et de culture. En proposant le meilleur environnement possible pour éduquer nos enfants, nous leur préparons des bases solides pour leur avenir. Madame Charles Danielou écrivait dans les années trente : **« Eduquer, c'est assurer le plein développement d'un être et le préparer à la vie. »**

De plus cela a permis de rénover un bâtiment situé au centre du bourg, cela ne peut que l'animer de la meilleure façon.

2/ Le deuxième grand projet est l'éco-lotissement ; La fin des travaux de la première tranche a été réalisé en novembre ce qui a permis alors de permettre la dépose des permis de construire. Je viens de signer deux demandes. Il est vrai que le contexte économique n'est pas des plus favorables mais l'emplacement et la qualité du projet devraient faire en sorte que des familles désirent s'y installer. Je vous rappelle que l'objectif n'est pas d'augmenter la population de manière importante mais de maintenir un nombre d'habitants optimum afin de maintenir notre vie de village

3/ Le troisième projet a vu également sa concrétisation, ce sont les 5 logements d'Habitat 29 rue de la Montagne qui viennent d'être livrés. La remise des clés aux cinq locataires a eu lieu le 11 décembre dernier. Ils sont tous occupés.

J'ai récemment envoyé un courrier de remerciements et félicitations à Mr Alexandre l'Architecte des Bâtiments de France et ses collaborateurs pour leur persévérance à solutionner deux problèmes d'urbanisme au centre de Locronan : l'un pour avoir obtenu le remplacement de menuiseries non conformes installées sans autorisation et l'autre pour une modification de lucarne qui avait été refaite non à l'identique. Deux exemples qui montrent que la municipalité doit travailler en commun avec l'Architecte des Bâtiments de France pour préserver notre patrimoine.

CULTURE / ASSOCIATIONS / TOURISME

En 2013 le programme culturel de la mairie a été fourni, du théâtre, des spectacles pour les enfants, celui de 2014 va sortir prochainement.

Toujours du dynamisme dans nos associations :

Le programme musical de Musiques aux Etoiles avec le temps fort du concert de Denez Prigent

Les Mémoires de Locronan qui a organisé cette année l'exposition au musée ayant pour thème la Grande Troménie.

Au musée, une équipe d'étudiantes travaillent à proposer un dossier de recommandations de réaménagement de ce que nous exposons.

Le Jeu Scénique de Saint Ronan qui a rencontré un beau succès. Je vous rappelle que lors de l'AG de cette association il a été décidé d'affecter la somme de 14 000 euros représentant pratiquement tout le bénéfice, à la réalisation d'une rampe handicapés pour accéder à l'église.

Et bien sûr Ti ar sonj, avec toute sa gamme d'animations et entre autre celle des jeudis loisirs pour nos anciens.

La Grande Troménie 2013 aura été unanimement reconnu comme un cru remarquable.

Je n'oublie pas les autres associations, de danse, chant et autres jeux qui œuvrent et animent notre village et se rassemblent maintenant traditionnellement lors de la Saint Jean.

Cette année 2013, les six marchés nocturnes ont été un succès complet et qui j'espère ont bien profité à nos commerçants. Merci à tous les bénévoles de l'équipe. Enfin ce challenge du Village Préféré des Français, dont nous avons très certainement bénéficié en nombre de visiteurs. La première place a été ratée de peu, pourtant elle aurait été méritée....

En 2013 la charte qualité a donc été finalisée. C'est un excellent outil pour harmoniser et préserver notre patrimoine. Nous avons eu des réactions très positives d'autres communes touristiques.

Je voudrais également vous informer de notre dossier de demande de classement en Station de tourisme : et bien le voilà ! il a eu l'aval de Monsieur le Préfet et il est parti maintenant au niveau du Ministère du Tourisme à Paris, nous n'aurons pas la réponse avant juin prochain. Nous avons bon espoir, cet agrément confortera l'image de Locronan et nous aidera à pouvoir entretenir notre patrimoine. Je remercie Christian et son équipe qui ont réalisé ce dossier.

2013 a vu un employé municipal assermenté et gérer le stationnement. Cela fait partie de l'équilibre à trouver afin de présenter à nos visiteurs un espace de qualité.

LA POSTE

Vous avez récemment été informés du changement d'horaires de La Poste. Ces nouveaux horaires ne nous conviennent pas car ils vont dans le sens d'une moindre fréquentation avec le risque que cela peut entraîner. Nous vous proposons d'engager une action et ainsi de signer une pétition afin de retrouver des horaires corrects.

ETAT CIVIL 2013

3 décès mais 10 naissances....

4 mariages

14 nouveaux foyers

PLAN VOIRIE / ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

La mise en œuvre du Plan Voirie a continué. Je pense que nous sommes parvenus à un bon niveau d'entretien de nos routes. En 2014 plusieurs points d'écoulement d'eau seront à régler.

Le programme d'enfouissement des réseaux sera poursuivi en fonction du budget, un devis a été établi pour la rue de la Troménie, des subventions devraient être obtenues sur cette rue particulière puisque faisant partie du parcours de la Troménie.

FELICITATIONS, EN 2013...

Félicitations à l'entreprise phare de Locronan, Cadiou Industrie pour le dynamisme de ses dirigeants qui a fêté ses 40 ans d'existence. Bravo à son créateur.

Je n'oublie pas Le comptoir des Sommeliers qui se développe également.

QUELLES SONT LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2014

2014 verra une pause dans les investissements dans le but bien sûr de maîtriser les dépenses comme cela a été fait jusqu'à présent.

L'école Anne de Bretagne va prendre son rythme de croisière, il faudra très certainement réaliser quelques adaptations.

La rentrée 2014 verra la mise en place des nouveaux **rythmes scolaires** :

Je vous rappelle l'objectif de cette réforme qui fait suite au constat reconnu par toutes les instances que les résultats scolaires s'affaiblissent d'année en année est de modifier la durée de l'enseignement de manière journalière et hebdomadaire ceci afin d'optimiser les moments où l'enfant est le plus perceptif. Les fameux TAPs, temps d'activité périscolaires n'étant pas un objectif en soi, mais un temps nouveau qui sera mis à profit pour éveiller la curiosité intellectuelle de l'enfant.

A Locronan, après plusieurs réunions entre parents, enseignants, responsables de l'enseignement, de la CAF et élus, un programme a été trouvé qui sera mis en place à la rentrée 2014.

Une autre réunion, cette fois entre les 7 communes de Quimper Communauté a permis d'échanger autour de ce thème et en particulier entre Plogonnec, Guengat et Locronan pour harmoniser l'offre en matière d'ALSH. Il y aura très certainement un nouvel équilibre à trouver dans ce domaine.

La salle Ti Lokorn verra quelques modifications, en effet la garderie périscolaire étant dorénavant à Anne de Bretagne nous pourrions enfin faire une cuisine adaptée et profiter de nouvelles salles à l'étage. Les associations ont exprimé leurs besoins, nous allons mettre tout cela en phase.

L'ALSH aura enfin des locaux dédiés, nous n'aurons plus l'obligation de changer de lieu chaque vacances.

Des travaux d'accessibilité vont être réalisés :

La boucle auditive de Ti Lokorn vient d'être mise en service

Des rampes type main-courante vont être installées à l'église

Si le budget le permet des travaux de sécurisation du clocher seront réalisés, travaux qui permettront d'organiser à nouveau des visites du clocher. Les recommandations ont été faites par le SDIS.

Des travaux d'accessibilité de la bibliothèque vont être réalisés par Quimper Communauté.

En matière d'entretien du Patrimoine :

L'église a vu le lancement de la rénovation du circuit électrique et de l'éclairage, ce chantier que l'on peut qualifier de compliqué, va se terminer en début d'année.

Il y a eu la rénovation de deux statues, et les décisions ont été prises pour lancer l'étude rénovation de l'autel du Rosaire ainsi que des sondages des voutes.

Un projet sera mis en place également en 2014, c'est l'étude et la rénovation de la chapelle de Bonne Nouvelle. Il a déjà été mis en évidence un besoin de travaux et l'idée sera de demander à la Fondation du Patrimoine de nous aider à ce chantier.

Nous avons d'autres ambitions pour la commune et entre autre un grand projet pour Locronan

L'étude d'un projet d'aménagement urbanistique a débuté en 2013. Je vous rappelle que l'objectif est de réaliser des travaux d'aménagement, de sécurisation et d'embellissement de l'ensemble du bourg. Nous n'en sommes qu'à l'état d'avant-projet, dès que celui-ci sera disponible une réunion publique sera organisée et nous travaillerons ensemble. Ce projet ne sera pas réalisé avant 2015 / 2016.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'interpeller.

Continuons à œuvrer ensemble pour préserver et présenter ce formidable patrimoine présent à Locronan. Je le sais ce n'est pas toujours facile de trouver l'équilibre entre les règles d'urbanisme, les contraintes associées à nos milliers de visiteurs, les commerces et surtout avoir une vie riche en animations pour les habitants.

Comme vous le savez sans doute maintenant, j'ai décidé de représenter ma candidature en mars prochain.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2014, bonheur, joie, santé, réussite dans vos projets, que les problèmes dont nous entendons parler vous épargnent et que chacun se sente bien dans notre commune ».



INAUGURATION DE L'ÉCOLE ANNE DE BRETAGNE

En présence de Madame Consille, Sous-Préfète de Châteaulin, de Monsieur Lessard, conseiller Régional, de M. Noury, inspecteur de l'éducation nationale. Les parents étaient là et les élèves aussi pour inaugurer sous la pluie l'école Anne de Bretagne ce 18 janvier.

Les locaux ne permettaient pas de recevoir toute la population le matin. La porte ouverte l'après-midi a permis à tous ceux qui étaient disponibles de découvrir ce qu'est devenue l'école que plusieurs avaient fréquenté il y a 20, 30, 40, 50 ans ...



Les trois enfants désignés par tirage au sort dans chacune des classes pour porter les ciseaux et tenir le ruban à couper :

Loiez de Certaines, maternelle, Lisa Toujas, CE1 et Laura le Guillou, CM1.



Photos Gaby Lozachmeur Ouest France

Le 18 janvier à Ti Lokorn

« **Miettes** », un spectacle de grande qualité organisé en partenariat avec le théâtre de Cornouaille.

C'est la 2ème année que la commune s'est associée au théâtre de Cornouaille pour un spectacle à Locronan et cela a été un nouveau grand moment.

Un clown funambule avec des allures un peu « dévissées », un air ahuri, un sourire rare mais irrésistible, une connivence permanente avec le public, les absents ont raté une excellente occasion de rire sans retenue.

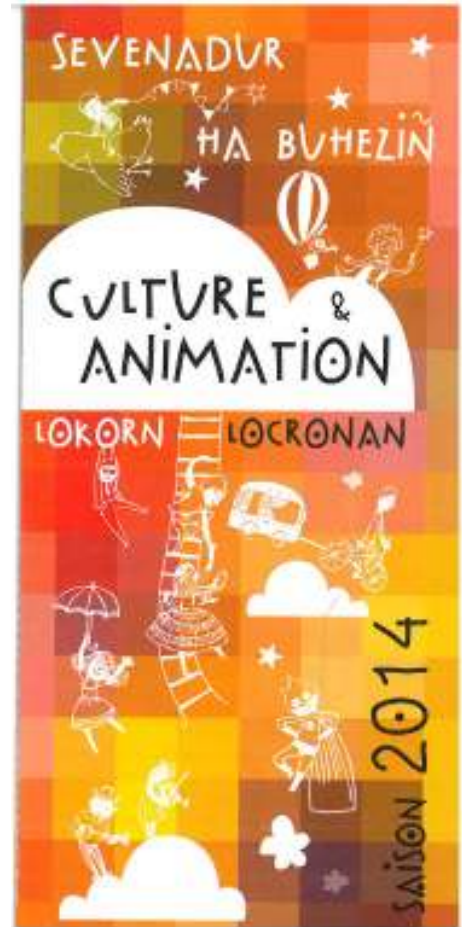


← **Mercredi 26 février** Espace Ti Lokorn à 15h, « Streum Caravane, tarif : 7 €

Et le programme de l'année dans le dépliant ci-contre disponible à la mairie, dans les commerces de Locronan et ...



Vendredi 4 avril 19h Espace Ti Lokorn ,
Tito Alba concert/expo/ photos.
Organisé par les Lokoners, avec au programme :
KLO Trio et Riboul. **Tarif : 5€**



COMITÉ DE RÉDACTION :

- Marguerite Nicolas
- Christelle Cariou
- Jean-Luc Engelmann
- Renée Ribeyre
- Jean-Ronan Lautrou

**C'est le dernier bulletin de ce mandat !
Le comité de rédaction remercie
ses fidèles lecteurs et passe le relais !**

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	x	10h à 12 h				
Après-midi	14 à 17 h		x	14 h à 17h		x

Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Christian Lecanu : Finances, juridique, économie locale et touristique, culture.

Marguerite Nicolas (Information et Communication associations culturelles)

Renée Ribeyre (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives).

mairiedelocronan@wanadoo.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : Cécile Jacque : 02.98.51.80.75.

et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.com

Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr.

tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97.

A.D.M.R. Plogonec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de

14 à 16h. 02.98.91.84.96. Vos contacts à Locronan :

M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et

samedi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h,

samedi 9 h-12 h, 14h-8 h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18, **Gendarmerie** : 17

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56. **conventionné C.P.A.M**

Horaires d'ouverture de la poste						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h15 à 12h00	9h45 à 12h00	9h15 à 12h00			Fermé
Après-midi	Fermé					



La pétition du début janvier 2014 a recueilli 175 signatures de la population vivant ou travaillant à Locronan.

Cette pétition demandait un horaire respectant le souci de rentabilité du service public mais en maintenant le samedi matin et 2 après-midi par semaine.

Vous trouverez ci-dessous un extrait de la réponse de la Poste à notre pétition datée du 27 janvier :

« Cette organisation a fait l'objet d'une validation par les instances de concertation internes de la Poste, à l'issue d'un processus de concertation concernant l'ensemble des bureaux de poste de Douarnenez. Elle fera l'objet d'un bilan au terme de 6 mois de fonctionnement. Je vous propose de vous rencontrer à cette occasion afin de poursuivre la réflexion entamée lors de notre entrevue le 9 juillet dernier, sur une possible mutualisation des services de la Poste avec ceux d'autres services de Locronan. Cette solution présente l'avantage d'élargir l'accès aux services postaux dans des conditions économiques, financières et sociales acceptables par la Poste et les élus ».

En réponse à ce courrier, le maire écrit le 11 février à la directrice de La Poste :

Votre courrier en date du 27 janvier 2014 a retenu toute mon attention mais j'aimerais cependant y apporter quelques précisions.

Si je suis d'accord sur le principe que votre entreprise optimise l'ensemble de ses bureaux, il me paraît évident que les nouveaux horaires que vous nous imposez ne correspondent aucunement aux attentes de mes concitoyens.

Non seulement cela, mais il est évident que le bilan n'en sera que plus mauvais du fait de ces horaires. En clair, il n'y a aucune adéquation entre le service que vous proposez et ce que les habitants en attendent.

Je voudrais vous rappeler que lors d'une de nos rencontres je vous ai explicitement informé que Locronan n'acceptera pas une fermeture du bureau de Poste ni la création d'une Agence Postale.

Dois-je vous rappeler également que Locronan, village remarquable de par son patrimoine, haut lieu touristique du Département, voire de la Région, une des Petites Cités de Caractère, un des Plus Beaux Villages de France, est une véritable vitrine du fait des 400 000 visiteurs que nous dénombrons chaque année, visiteurs en provenance de tous les pays d'Europe.

Aussi, je vous demande, dans ces conditions, de faire en sorte de travailler conjointement avec la commune, de proposer un service public digne de ce nom et non un service minimum qui ne ferait que dégénérer et qui à terme présenterait une très mauvaise image de votre entreprise et donc de repositionner des horaires d'ouverture deux après-midi par semaine et surtout la matinée du samedi.

Contrairement à ce que vous écrivez, la solution de mutualiser nos services ne présenterait en aucune façon un quelconque avantage pour les élus comme vous le dites, mais refléterait simplement un service dégradé ne sachant pas remplir les facilités de celui que La Poste propose aujourd'hui.

En espérant que vous comprendrez mes arguments et que cette action / pétition de l'ensemble des habitants ne restera pas vaine.

DIVERS

ESPACE TI LOKORN

Une boucle magnétique a été installée à l'Espace Ti Lokorn pour les malentendants. La technologie retenue permet la réception du son directement dans les prothèses auditives.



Journée nationale de l'audition, le 25 mars 2014

Centre social des abeilles, quartier de Terre Noire

4 rue Sergent le Flao Quimper.

10h à 13h dépistage auditif gratuit, après midi apports de précision sur le fonctionnement de l'audition, les aides financières, les associations pouvant aider. Après-midi informations de divers intervenants (le CLIC de QCo, l'association sourdine, l'ARPAQ, le centre hospitalier, la Mutualité Santé, Audition Santé Quimper, Le Bihan Audition). La journée est organisée avec le soutien de la ville et du C.C.A.S. de Quimper.

Renseignements : 02.98.64.51.01 aides.aidants@mairie-quimper.fr

L'association « le Jeu Scénique » en assemblée générale a décidé que le solde des comptes de l'association participerait à hauteur de 14 000 € au financement d'une rampe d'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite.

LA MAISON DANIÉLOU, UN PEU D'HISTOIRE ...

Vous avez été nombreux à demander pourquoi cette maison en travaux sur la place était appelée « maison Daniélou » :

L'historique retracé ci-dessous nous l'explique ...

L'achat, en 1903, de la maison Daniélou par Marie Louise Lemonier est à l'origine de sa rencontre avec Charles et Madeleine Daniélou. Ces trois personnes marquèrent Locronan au début du XXe siècle

En venant à Locronan, Charles Daniélou (1878-1953) revenait aux racines de sa famille. En effet, son père, marchand de vin, fut maire de Douarnenez et, dit-on, finança de ses propres deniers la construction du pont métallique de Port-Rhu. Son grand-père fut notaire à Douarnenez, et son arrière-grand-père, Jean Marie Daniélou (1768-1814), maire de Locronan. Ce dernier occupait cette fonction lorsqu'en 1808 la foudre frappa le clocher qui écrasa dans sa chute

le Pénity et deux maisons voisines. Il mourut 6 ans plus tard, dans sa maison de la place de l'Eglise, la maison dite Daniélou actuellement en restauration.

En 1905, ses relations politiques, mondaines, littéraires et son poste à *L'Echo de Paris*, faisaient apparaître Charles Daniélou comme un fervent défenseur de l'ordre, de la patrie et de l'Eglise. Et son union avec Madeleine Clamorgan (1880-1956) confortait cette image.

Madeleine, fille du général Clamorgan, était de vieille noblesse, sans doute la dernière descendante de Vikings du XIe siècle. En 1889, elle avait eu la révélation de la vie spirituelle, et s'était depuis lors entièrement tournée vers la foi. Agrégée de lettres en 1903, mariée en 1904, elle enseignait au collège Sévigné de Paris quand elle arriva pour la première fois à Locronan. Décidée à réformer l'enseignement féminin catholique, elle allait fonder en 1907, rue Oudinot à Paris, une Ecole normale libre. Pour aboutir à cela, elle réussira à intéresser à ce projet des dirigeants du catholicisme libéral ainsi que des notables catholiques de l'aristocratie royaliste et de la grande bourgeoisie.

Donc en 1905, année de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, arrivait à Locronan un couple Daniélou aux idées bien engagées contre la laïcisation. Il arriva pour voir les sœurs blanches du Saint-Esprit expropriées de leur école, l'actuel musée de Locronan. On peut imaginer son état d'esprit.

Il se trouva que la maison Daniélou, l'ancienne demeure familiale, était alors la propriété de Marie-Louise Toulmouche (1840-1924). Elle venait de l'acheter en 1903, impressionnée par la beauté architecturale de la place. La maison, abandonnée depuis 1862 par la famille Daniélou, était encore appelée maison Daniélou à la vente.

Marie-Louise Toulmouche était alors la riche veuve de Paul Lemonier (1836-1894), ingénieur ayant fait fortune dans l'éclairage du canal de Suez, et philanthrope. On lui doit la fondation à Nantes du Logis, orphelinat pour 12 enfants de marins-pêcheur, et celle d'un laboratoire de chimie et bactériologie à l'école de médecine ; la fondation à l'île de Groix de l'Ecole Pratique de Pêche et Navigation ayant même formé des futurs commandants aux longs cours comme Friant de Douarnenez qui commandera l'île-de-France ; la construction et l'armement de deux dundees dans l'île de Noirmoutier...

En 1905, Marie-Louise Toulmouche était surtout préoccupée par la construction de sa station de sauvetage du Loch, entre Audierne et la Pointe du Raz. Elle envisagera même de se débarrasser de sa maison Daniélou qu'elle mit en vente entre 1905 et 1908. Mais, fervente catholique, elle se ravisa au contact de Charles et Madeleine Daniélou. Elle décida de contribuer à la lutte contre la laïcisation : grâce à sa grande fortune, elle dotera Locronan au début des années 1910 d'un certain nombre d'ouvrages en faisant construire la maison des maîtres de l'école libre des garçons (avec agrandissement de l'école), le patronage, la Chapelle ar Sonj sur la montagne et, surtout, l'Ecole des filles Anne de Bretagne à laquelle fut adjointe la maison Daniélou pour loger ses enseignantes, les sœurs blanches du Saint-Esprit.

A son décès en 1924, Marie-Louise Toulmouche nomma Charles Daniélou exécuteur testamentaire et légua la maison Daniélou et l'école Anne de Bretagne à l'abbé Rolland, alors recteur de Locronan ; lequel en fit don en 1949 à l'association Saint-Ronan.

L'école achetée par la commune en 2009 est devenue l'école publique de Locronan en 2014 et la maison Daniélou est restée la propriété de l'association Saint-Ronan.



Marcel Le Quéau

[Vous découvrirez le devenir de cette maison une autre fois](#)